

Directeur de crèche (H/F) - Crèche la Ruchette

Offre interne

22.04.2025

# Directeur de crèche (H/F) - Crèche la Ruchette

## Description

### Votre contexte

Dans le cadre du développement de sa politique d'accueil du jeune enfant, la ville s'efforce de répondre au plus près des attentes des familles véliziennes. La direction de la petite enfance accueille 400 enfants encadrés par 147 professionnels de la petite enfance et répartis au sein des 8 structures d'accueil collectif (crèches collectives, micro-crèche et jardin d'enfants). La ville dispose également d'une crèche familiale qui regroupe 15 professionnels. La collectivité est également dotée d'un relais petite enfance (RPE) ainsi eu d'un lieu d'accueil enfants-parents. Enfin, les professionnels de la petite enfance sont accompagnés par un psychologue et une psychomotricienne.

### La crèche La Ruchette

Située au cœur même de la ville, la crèche est proche de toutes commodités et transport (tramway T6). Disposant de 36 berceaux, cette structure récente, datant de 2016, propose un cadre familial et agréable. A proximité immédiate de la forêt et de la médiathèque, la structure bénéficie d'espaces extérieurs fonctionnels.

Elle est composée de 4 sections de 9 enfants en moyenne, chacune encadrée par 3 professionnels (2 auxiliaires de et 1 accompagnant éducatif petite enfance). Un éducateur de jeunes enfants accompagne les équipes au quotidien, détaché de l'encadrement des enfants. La majorité des sections accueille les enfants en âges mélangés favorisant ainsi les interactions et les apprentissages.

Une grande salle de motricité permet de proposer une multitude d'activités répondant aux besoins des enfants.

## Description de vos missions

Sous la responsabilité du directeur du service petite enfance, vous serez chargé(e) de :

- **Définir et mettre en œuvre le projet d'établissement au regard des objectifs institutionnels fixés et de la politique de la ville :**
  - Elaborer le projet d'établissement (projet d'accueil, éducatif et social), en accord avec la réglementation en vigueur.
  - Assurer sa mise en œuvre et le pilotage de son évaluation en proposant des axes d'amélioration.
- **Piloter l'activité de la structure :**
  - Garantir la qualité d'accueil et de la sécurité physique et affective des enfants.
  - Coordonner les différentes actions éducatives et mettre en place les activités avec l'aide de vos collaborateurs.
  - Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
  - Etablir un lien de confiance entre la famille et le personnel de la structure.
  - Garantir les informations transmises aux familles.
  - Gérer et suivre les contrats d'accueil des enfants.
- **Garantir la sécurité des biens et des personnes :**
  - Veiller au bon respect et à l'application du règlement intérieur et de fonctionnement.
  - Mettre en place les procédures garantissant la sécurité des personnes.
  - Garantir la vie quotidienne de la crèche ainsi que le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé.
  - Assurer la cohérence du plan alimentaire et l'application des méthodes HACCP.
  - Veiller à la sécurité et à la maintenance technique du bâtiment, du matériel et du mobilier.
- **Manager le personnel de la structure :**
  - Encadrer le personnel de l'établissement en respectant le cadre législatif.

- Accompagner les différents professionnels dans leurs pratiques professionnelles, évaluer le travail accompli, veiller à l'investissement de chacun et déterminer les besoins de formation.
- Réguler les relations professionnelles, organiser et animer les réunions d'équipe.
- Réaliser le suivi et la gestion des effectifs
- Veiller au respect des procédures internes et assurer un reporting régulier auprès de la direction de la petite enfance.
- Participer aux procédures de recrutement et piloter l'intégration de vos nouveaux collaborateurs.
- **Suivre le budget de la structure :**
  - Suivre le budget de fonctionnement de la structure
  - Identifier et transmettre à la direction de la petite enfance les besoins en investissement.
  - Préparer et suivre les commandes.

#### Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires :** 38 heures hebdomadaires sur 5 jours (du lundi au vendredi). Amplitude horaire : 7h30-18h30. Pause déjeuner d'1 heure non incluse dans le temps de travail.
- **Droits et congés :** Vous bénéficiez de 25 jours de congés + 2 jours de fractionnement + 17 jours de RTT.
- **Rémunération :** Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13<sup>ème</sup> mois
- **Parcours d'intégration :** Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Accompagnement de l'intégration également par le service petite enfance pour être formé aux différents outils et procédures. Si besoin, accompagnement possible de la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale :** adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport :** remboursement de 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit de proximité de tous les bâtiments municipaux.

## Profil du candidat

Titulaire du diplôme de cadre de santé, d'état d'infirmier ou d'infirmier puériculteur, vous avez une expérience significative en structure d'accueil. Vous possédez les connaissances médico-sociales et législatives liées à la gestion d'une structure d'accueil petite enfance. Vous connaissez le développement physique et psychique de l'enfant. Disposant de compétences managériales reconnues, vous savez piloter et organiser l'activité, évaluer la qualité du travail et donner du sens à l'activité de vos collaborateurs. Autonome, méthodique et ayant le sens de la communication, vous savez être force de proposition et vous rendre disponible. Vous savez vous adapter aux imprévus, aux nouveaux projets et à vos différents interlocuteurs.

Votre esprit d'observation et d'analyse, ainsi que votre sens des responsabilités, du service public et de l'accueil sont reconnus. Polyvalent(e), vous possédez des compétences administratives et de gestion, savez utiliser la suite bureautique de façon autonome.

Poste ouvert aux candidats porteurs d'un handicap.

Médico-sociale

Emploi permanent (Temps complet)

Catégorie A